



FORMATION

MOBILISER LES OUTILS DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Comprendre ce qui est à l'œuvre dans les processus d'intelligence collective,
- Identifier les leviers pour rendre une réunion efficace et participative,
- Identifier le bon outil pour le bon objectif,
- S'interroger sur sa posture de facilitateur.

> COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer les méthodes de l'intelligence collective dans son quotidien de travail,
- Différencier la divergence, l'émergence et la convergence,
- Identifier et mettre en œuvre les conditions qui permettent la coopération,
- Concevoir un déroulé de temps collectif.

> PROGRAMME

- Les grandes grilles de lecture théoriques de l'intelligence collective,
- Les rituels d'ouverture et de clôture,
- Les rôles et postures pour faciliter l'intelligence collective,
- Les conditions de la coopération et de la confiance dans un groupe,
- Les méthodes de divergence et d'émergence (créativité, partage de représentation, participation),
- Les méthodes de convergence (prioriser, organiser ou décider collectivement),
- Travailler en mode projet collaboratif (géométrie variable, sous-groupes, circulation de l'information).

CODE DE LA FORMATION

GRH24-08

LIEU

Lyon
(lieu à préciser)

PUBLIC

Professionnels en situation d'animation, de coordination, de management

PRÉREQUIS

Avoir déjà été en situation d'animation de réunion ou de temps collectif

DATES & DURÉE

Le 23 et 24 mai 2024,
Soit 14h (2 jours)

INTERVENANT

Yann Salètes - Facilitateur, coach, formateur - Associé de la SCOP Sémawé

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 980 €*
Non-adhérents : 1100 €*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Questionnaire d'évaluation des acquis

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

**INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

